

Révision de la directive sur les énergies renouvelables (RED II)
Un projet européen qui met en péril la filière du biodiesel *Made in France*
Une interprofession mobilisée pour sauver la filière colza français

Paris, le 29 juin 2017 – Alors que la Commission européenne présente son projet de révision de sa directive sur les énergies renouvelables, Terres Univia, l'interprofession des huiles et protéines végétales, s'inquiète de la menace que ce projet fait peser sur toute la filière colza français et sur la production de protéines végétales destinées à l'alimentation animale. Bruxelles est dans l'erreur et doit réécrire sa copie.

Reconnaitre les atouts de la filière française biodiesel

Toutes les filières biodiesel ne se valent pas. Le biodiesel français est issu du colza, une production qui permet également de fournir des protéines végétales pour produire des tourteaux de qualité. En France, un hectare de colza permet de produire 1,2 tonne d'huile et/ou 1,5 tonne de tourteaux riches en protéines. Un atout de taille pour limiter les importations de tourteaux de soja, souvent OGM, en alimentation animale. En 20 ans, la France a réduit de moitié ses importations grâce au développement de la filière française biodiesel. Des protéines végétales pour l'élevage et bien plus encore. La filière contribue également en positif à de nombreux enjeux environnementaux : biodiversité, gaz à effet de serre, captation d'azote, etc.

A l'inverse, le biodiesel importé issu de l'huile de palme ne permet pas de produire des protéines végétales. Pire encore, ces importations sont déloyales sur le plan économique et induisent des effets désastreux pour l'environnement, notamment la déforestation, dans les pays producteurs.

En ne distinguant pas entre les différentes filières biodiesel, la Commission nie les avantages de la filière française et impacte durement les producteurs français. La Commission doit impérativement introduire une distinction claire et nette basée sur l'origine des biocarburants et leur capacité à produire des protéines végétales. Par ailleurs, il est indispensable de réaffirmer l'objectif contraignant d'incorporation d'énergies renouvelables dans le secteur des transports. Le maintien de l'objectif européen actuel de 7% d'incorporation est conforme à la loi de transition énergétique votée en 2016 par le Parlement français.

Face à ces changements erratiques de réglementations, Terres Univia rappelle que la stabilité est nécessaire pour préserver les investissements dans la filière française biodiesel, qui est aussi la première filière de production de protéines végétales. Une décision européenne centrale aussi bien pour le secteur des biocarburants que pour celui de l'élevage. La profession est légitime à se demander pourquoi la Commission offre un tel avantage compétitif aux exportateurs sud-américains de tourteaux de soja, et pénalise ainsi indirectement l'élevage en Europe.

Sauver la filière colza français

En toile de fond, c'est la pérennité même des filières françaises de colza et des protéines végétales qui est en jeu. Le biodiesel et les tourteaux sont des débouchés clefs. En l'absence de ces débouchés, les producteurs de colza risquent d'être découragés de poursuivre cette culture. Le colza est pourtant une culture aux nombreux avantages agronomiques et environnementaux : rotations, captation d'azote, érosion, biodiversité, etc. Terres Univia appelle à la mobilisation de tous les acteurs pour préserver les 1 500 000 hectares de colza cultivés en France.

A propos de Terres Univia

Terres Univia est l'interprofession des huiles et protéines végétales. Elle réunit désormais le savoir-faire de l'ONIDOL et de l'UNIP et incarne la filière des huiles et protéines végétales. Sa mission : mettre en œuvre une ambition française avec toujours plus de souveraineté alimentaire dans le secteur des huiles et des protéines destinées à l'alimentation humaine. Sans oublier de relever le défi de produire des protéines végétales destinées à l'alimentation animale, et de contribuer à l'essor des filières de la chimie du végétal.

Contact presse : Alissa SCHOLL - scholl@droitdevant.fr - Tel : 01 39 53 53 33